

AFFAIRE N° 35/1. - Installation sportive de Montgaillard.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'Ecole de Montgaillard, avec ses 7 classes de type "économique", prend de plus en plus d'extension. 10 autres traditionnelles seront construites dans un proche avenir. Ce groupe scolaire ne comprend aucun équipement sportif ; un plateau d'E. P. S. pourrait être implanté sur l'ex-terrain GONTHIER Stephen, actuellement propriété communale.

Afin de pouvoir réaliser cette opération, je vous demande de m'autoriser à solliciter de la Jeunesse et des Sports, une subvention de 85 % du montant du détail estimatif établi par l'architecte.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité

In
Saint-Jeans, le 10 Mai 1971
Bon de l'Etat
Le Secrétaire Général
Signé : Ph. Trotter
Bon copie certifiée conforme
p. le Directeur des Affaires Financières
M. C. Alarcos